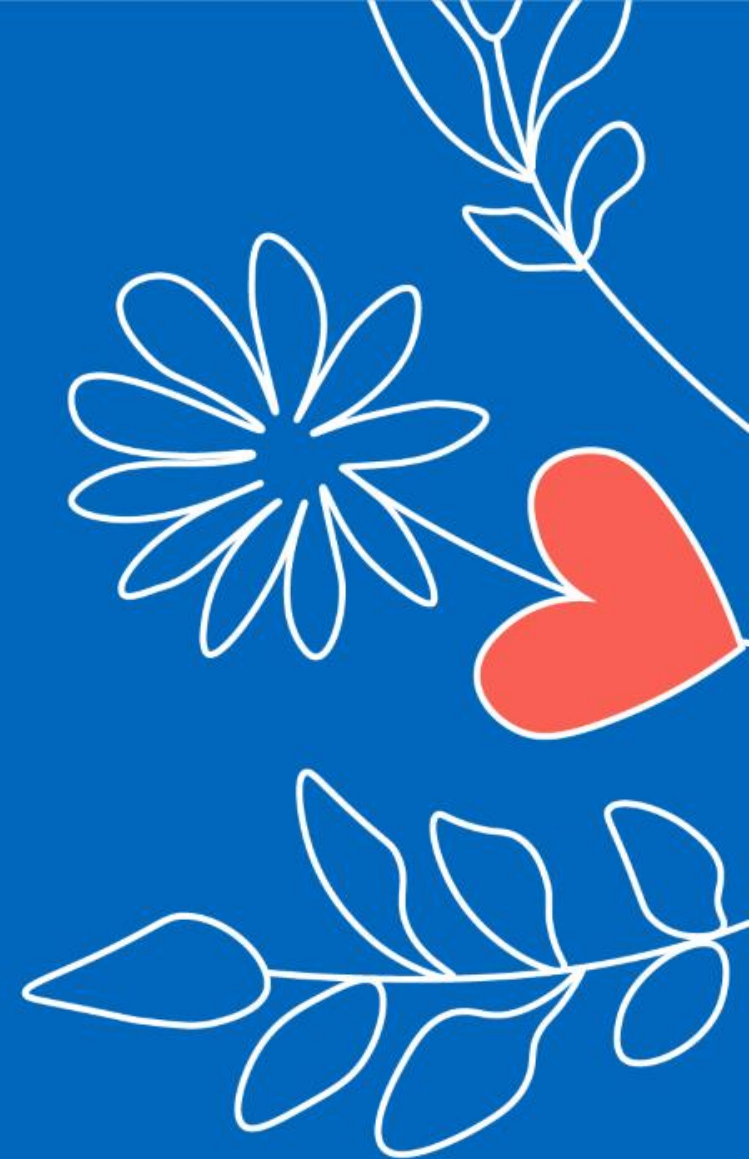


Mars 2025

CAPSULE EXPRESS RSIPA

Les indices de situations potentiellement
problématiques



Pour que votre
humanité
s'exprime pleinement

Québec 

Qu'est-ce qu'un indice de situation potentiellement problématique?



- Il s'agit d'indices de situations qui pourraient être problématiques pour l'utilisateur évalué.
- Ceux-ci sont soulevés par RSIPA, à partir des informations consignées dans l'OEMC, autant dans l'aide-mémoire que le SMAF/ SMAF-Social.
- Bien que les indices soient identifiés par RSIPA, ce dernier ne remplace pas le jugement clinique de l'évaluateur. Ce sont des drapeaux rouges que RSIPA lève pour l'évaluateur afin de susciter une réflexion sur ces enjeux potentiels.
- Les indices peuvent être identifiés comme suit :
 - Risque nutritionnel
 - Fragilité
 - Plaie
 - Chute
 - Épuisement de l'aidant
 - Suicide
 - Maltraitance
 - Maltraitance physique
 - Maltraitance matérielle/financière
 - Maltraitance psychologique
 - Maltraitance sexuelle
 - Négligence
 - Violation des droits

Pourquoi RSIPA identifie ces indices?

- Il se base sur la littérature issue des études pour mettre en lumière les liens entre différentes informations consignées dans l'évaluation.
- Il s'agit d'une façon de permettre à un évaluateur formé de ne pas omettre des problématiques qui ne relèvent pas de son champ d'expertise.
- Chaque indice peut être soulevé par la présence d'un ou plusieurs marqueurs.
- Exemple de marqueurs :
 - Nutrition :
 - IMC < 22 Perte de poids de plus de 10 livres durant la dernière année.
 - Activité physique :
 - Ne marche pas au moins un trajet de 10 minutes par semaine.
 - Ne fait pas de sport pendant au moins 10 minutes de façon continue au cours d'une semaine.
 - Ne fait pas d'activité physique modérée au cours d'une semaine.

Mais voyons, ça ne fait pas de sens pour mon usager, quoi faire?

- Il est possible que les indices de situations potentiellement problématiques ne soient pas cliniquement valides pour cet usager.
- Il est donc important de faire le tri des indices. Pour le faire, il faut ouvrir chacun des indices et en lire les marqueurs. Est-ce que ceux-ci sont reliés à l'indice?
 - Par exemple, est-ce que mon usager est victime de maltraitance physique, car il a une fracture et une limitation des mouvements? Est-ce parce que son aidant le maltraite ou cela est lié à une fracture de hanche lors d'une chute par exemple?
 - Si l'évaluateur se positionne en disant que non, les marqueurs ne sont pas probants, il peut supprimer l'indice.

IMPORTANT : lors de la suppression des indices, il faut laisser une trace des marqueurs dans la précision, pour consultation future. **Cette action est irréversible.**

Si seulement un des marqueurs apparaît comme non cliniquement justifié, l'évaluateur peut le retirer en appuyant sur le **X** rouge. **Cette action est réversible.**

[Ouvrir tout +](#)

→ Fragilité

Marqueurs

- Activité physique : Ne fait pas de sport pendant au moins 10 minutes de façon continue au cours d'une semaine
- Activité physique : Ne fait pas d'activité physique modérée au cours d'une semaine
- Mobilité : Marcher à l'intérieur : a eu un score différent de zéro (0)
- Force : -2 à Faire les courses et besoin d'aide pour transporter les objets
- Force : Utiliser les escaliers : a eu un score différent de zéro (0)
- Force : Évite de monter les escaliers OU de porter de petites charges dans les activités quotidiennes
- Cognition : > 0 / 15 aux fonctions mentales

 [Supprimer l'indice](#)[Fermer tout](#)

x

→ Risque de chute

→ Risque d'épuisement de l'aidant
Lise Brodeur

Marqueurs

- L'aidant est âgé de plus de 75 ans
- L'aidant principal est une femme
- La santé de l'aidant est passable
- L'utilisateur refuse ou est résistant à recevoir des services ou de l'aide extérieure
- L'aidant a l'impression que ses limites personnelles sont atteintes

 [Supprimer l'indice](#)

Exemple d'indices de situations potentiellement problématiques

Pour retirer un seul marqueur.
Action réversible.

Pour retirer l'indice au complet.
Laisser une trace des marqueurs qui seront supprimés dans la précision.
Action irréversible.

Importance clinique de faire le tri

- Il est de la responsabilité de l'évaluateur de faire le tri des indices de situations potentiellement problématiques qui sont identifiées par RSIPA. En effet, il s'agit de son jugement clinique.
- Il est essentiel de procéder à cette étape, car les indices qui demeurent sont donc entérinés par l'évaluateur, qui devra expliquer leur présence dans son analyse et ce qu'il compte en faire.
 - Exemple : si un évaluateur laisse l'indice concernant le suicide, il est normal de s'attendre à ce qu'il aborde le sujet dans son analyse et que des accès soient proposés dans les recommandations.
- En signant l'évaluation, l'auteur se rend d'accord avec ces indices et doit les défendre cliniquement.

**Il s'agit d'une question de cohérence
dans le processus clinique.**

Des questions pour RSIPA?

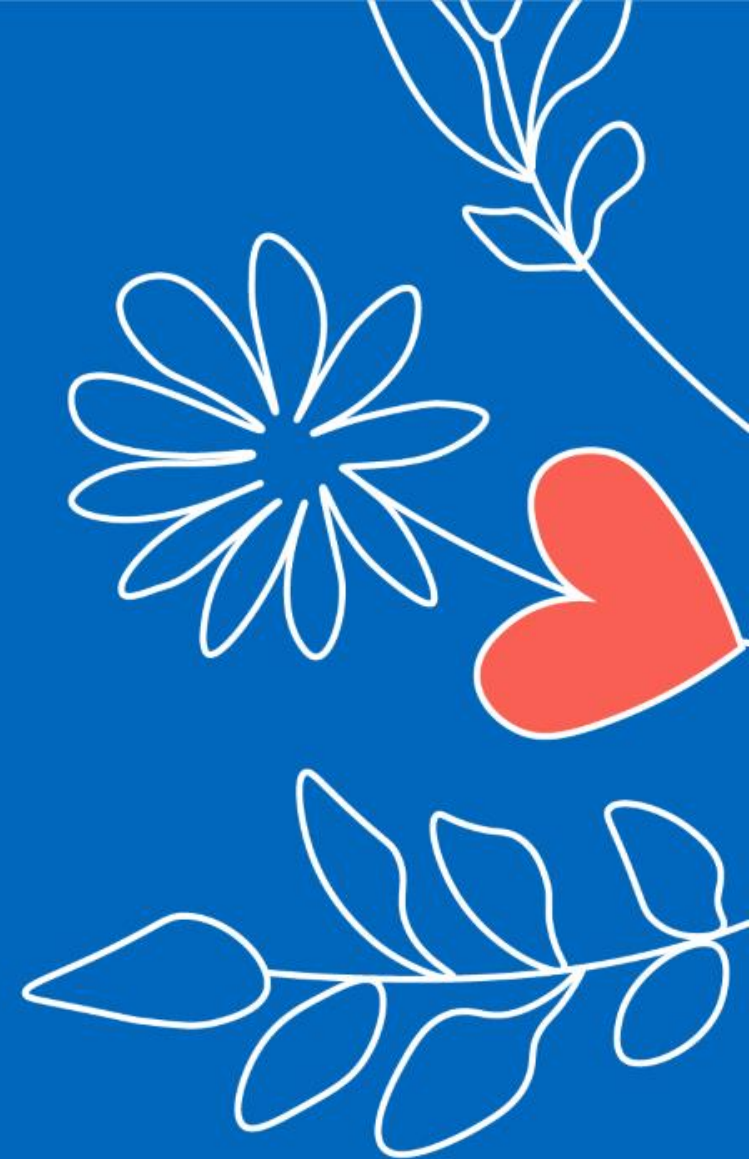


Vos ressources :

- Agent multiplicateur de votre équipe
- Spécialiste en activités cliniques RSIPA : Christelle Gagnon-Beaudry
Contact par Teams ou courriel (plus facile et rapide)
Cellulaire: 514-265-4694
- Page intranet *Solution RSIPA*
[Solution RSIPA | Intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest](#)

Mars 2025

MERCI ! BONNE CONTINUITÉ !



Pour que votre
humanité
s'exprime pleinement

Québec 